

Le tribunal de commerce de Nanterre a validé l'offre de reprise de [BATA:314925090] / **T** : 01.47.76.40.04 présentée par l'actuel dirigeant de la société, François Le Ménahèze, qui veut garder 96 des 136 magasins et 494 des 804 salariés, a indiqué un représentant du distributeur de chaussures canadien. Bata, confronté à des difficultés en France depuis plusieurs années, était en cessation de paiement depuis novembre. La société avait fait l'objet de huit propositions de reprise, dont une de l'Anglais JD Sport, une autre du chausseur Eram, et une troisième du distributeur de textile et de chaussures français Vivarte. Une offre de reclassement chez ces deux dernières enseignes sera proposée à 130 salariés de Bata, qui ne feront pas partie des 494 directement repris.